

## FORMATION CONTINUE

# Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS) - MTMD

## PRÉSENTATION

**IMPORTANT!**

**Un nouveau système d'authentification a été mis en place. Pour les personnes externes, la création d'un compte est requise.**

**Aide à la connexion**

### Contexte

Le programme d'inspection des structures électrotechniques et des structures de signalisation a pour but de détecter les défauts qui affectent leurs éléments afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des usagers de la route et protéger le capital investi.

Il consiste essentiellement à réaliser, à intervalles réguliers, une inspection rigoureuse de toutes les structures électrotechniques et les structures de signalisation. Ces inspections réalisées par des inspecteurs qualifiés permettent d'identifier les structures dont le comportement est déficient et de recueillir toute l'information nécessaire à la planification des travaux de réparation.

### Présentation

- Former les inspecteurs afin qu'ils puissent détecter les défauts et déterminer leur importance selon le système d'évaluation des dommages, proposer des activités d'entretien pour remettre en bon état les éléments endommagés et prendre les dispositions nécessaires pour assurer la sécurité des usagers;

## DURÉE

**24.5 heures**

## TARIF RÉGULIER

**1 685 \$**

## TARIF PRÉFÉRENTIEL

**1 535 \$**

## OÙ ET QUAND

**Formation à distance****17 au 20 mars 2025**

*Date limite d'inscription : 11 mars 2025*

**Renseignements**

450 463-1835, poste  
61710

1 888 463-1835, poste  
61710 (sans frais)

- Expliquer le fonctionnement des modules inspection et planification des travaux du système ministériel de gestion des systèmes électrotechniques (GSE);
- Expliquer le fonctionnement du module inspection du système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

## Public cible

Ingénieurs et techniciens du domaine des structures ayant à réaliser des inspections de structures électrotechniques ou de structures de signalisation.

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable et à certains organismes publics.

## Condition d'accès

Cette formation est obligatoire dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats d'inventaire et d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier. Elle s'adresse plus spécifiquement :

- Au chargé de projet, à l'ingénieur responsable de l'inspection et au technicien dédié à l'inventaire des structures de signalisation et à l'inspection générale des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

## Préalables :

Avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE);
- Inventaire des structures de signalisation (GSS).

## Attestation de formation :

**Pour obtenir l'attestation de formation Inspection des systèmes électrotechniques (GSE), il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :**

- Inventaire des systèmes électrotechniques (GSE);
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS).

**Pour obtenir l'attestation de formation Inspection des structures de signalisation (GSS), il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :**

- Inventaire des structures de signalisation (GSS);
- Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS).

**Il est possible d'obtenir les 2 attestations si les deux formations d'inventaires ont été suivies et réussies.**

## Note

### Précision sur le cours :

- Formation en ligne via la plateforme **Teams**.
- **Examen en présence au Campus de Longueuil. Aucune exception ne pourra être consentie.**
- À la demande du MTMD, les cellulaires et autres appareils électroniques **sont interdits durant l'examen.**

### Matériel nécessaire:

- Manuel d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS) (fourni). **Version électronique interdite durant l'examen.**
- Ordinateur **avec caméra active (obligatoire)**

## CONTENU

### Contenu

Programme d'inspection; système d'évaluation des dommages; identification des défauts qui affectent les éléments structuraux; systèmes ministériels de gestion GSE et GSS-6029.

## PERSONNE FORMATRICE

### David Bédard-Dupuis, ing.

Diplômé de l'Université Laval en génie civil, Monsieur Bédard-Dupuis est à l'emploi de la fonction publique depuis 2015 à titre d'ingénieur spécialisé en structures de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux.

Son parcours à la Direction générale des structures l'a amené à réaliser différents mandats relatifs à la conception, l'inspection, la gestion et l'évaluation de la capacité portante des supports d'équipements routiers pour différentes directions territoriales du Ministère des Transports du Québec.

Il est présentement responsable des formations MTQ - Gestion des systèmes électrotechniques: Inventaire, inspection et entretien et MTQ - Structures de signalisation: Inventaire, inspection et entretien.

## TARIFS ET HORAIRE

### Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Tarif hâtif	1 535,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne et ne comprennent pas les taxes.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- L'Impression et livraison du matériel pédagogique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

## Politique d'annulation et d'abandon

## Horaire

### FORMATION À DISTANCE

#### 17 au 20 mars 2025

- 17 au 19 mars, 8 h 45 à 16 h15
- 20 mars, 8 h 45 à 11 h 45
- **Examen en présence au Campus de Longueuil, le 21 mars de 13 h à 15 h (durée : 2 h)**

## ACCREDITATION OU PARTENARIAT

### Accréditation

#### Ministère des Transports et de la Mobilité durable



Pour obtenir l'attestation de formation **Inspection des systèmes électrotechniques**, il faut avoir suivi et réussi les formations suivantes :

- GSE - Inventaire des systèmes électrotechniques
- GSS - Inventaire des structures de signalisation

Il est possible d'obtenir les deux (2) attestations si les deux formations d'inventaires ont été suivies et réussies au préalable.

En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. **\*Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**